

Dimanche 22 septembre 2019 – 25^e Dimanche Ordinaire – Année C

1^{ère} lecture : Contre ceux qui « achètent le faible pour un peu d'argent » (Am 8, 4-7)

Psaume 112 : **Louez le nom du Seigneur : de la poussière il relève le faible.**

2^{ème} lecture : « J'encourage à faire des prières pour tous les hommes à Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés » (1 Tm 2, 1-8)



Évangile de Jésus-Christ selon Saint Luc 16, 1-13

« Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent »

Homélie du Père Creômenes Tenório Maciel, jésuite, à l'église St-Ignace (Paris 6^e)

Chers frères et sœurs,

Les biens et les richesses, de la même manière que notre société, sont ambigus. Ils peuvent contribuer à la défense et la promotion de la vie, mais aussi ils peuvent promouvoir la destruction de notre humanité. Être disciple de Jésus exige une rupture avec le péché de la cupidité, car les biens de la création sont voués à la construction d'un monde plus fraternel et non à l'usage déréglé au prix de la vie de gens, particulièrement les plus pauvres. Une bonne manière de lutter contre la logique du profit démesuré c'est de recourir à la prière et, par ce moyen, rentrer dans la pratique du discernement spirituel et entretenir un lien de communion constant avec Dieu.

La liturgie de ce 25^e dimanche du temps ordinaire nous rappelle les conditions pour être disciple de Jésus. Dans l'Évangile, c'est avec eux que Jésus parle. En son voyage vers Jérusalem, le lieu de sa passion, Jésus montre à ses disciples les obstacles, les défis et l'exigence de marcher à sa suite sur la route de la passion. Mais... quel est donc le rapport entre suivre les pas du Christ et l'accumulation des biens ?

D'après la coutume à l'époque de Jésus, celui qui administrait des biens d'autrui pouvait faire des prêts avec ces biens de son employeur, et donc, avoir du profit personnel à travers les intérêts qu'il percevait au moment où la dette était payée. Dans

la parabole en question, le gérant se trouve « encombré » par ses propres crimes : en plus de commettre des délits d'usure il est train de dilapider les biens de son patron (ce qu'on appellerait aujourd'hui de détournement d'argent). Il est important de voir que, comme dans la première lecture, les objets du délit qui sont mis en lumière ce sont de biens de première nécessité : l'huile et le blé ! De la nourriture basique du peuple simple. Des intérêts démesurés (100 % dans le cas de l'huile et 20 % dans le cas du blé) correspondent à l'exploitation de gens. À long terme, cette pratique pourrait même provoquer la ruine du patron qui perdrait ses acheteurs. Alors, devant la menace de perdre son poste, le gérant change d'attitude pour avoir au moins un geste de gratitude de la part de gens qu'il exploitait. Sans emploi et sans argent, il aura le minimum nécessaire pour vivre. Le gérant, en analysant bien la situation, se voit obligé à sortir de la dynamique d'exploitation type « consumériste » des grandes villes qui vise toujours le plus grand profit personnel, et d'aller vers la dynamique du partage et de la confiance dans la générosité de gens, attitude communautaire et fraternelle cultivée dans les villages et dans le milieu rural à l'époque de Jésus.

Cette parabole nous apprend que le disciple de Jésus, celui qui marche avec Lui jusqu'à Jérusalem doit faire l'option de changer radicalement et de se disposer à tout perdre pour gagner la vraie vie. Et, dans ce modèle proposé par Jésus, même l'argent malhonnête peut être transformé en partage de biens et ouvrir une nouvelle perspective de fraternité. Tous sont invités à la conversion de ses mauvaises pratiques. C'est ainsi que l'infidélité peut devenir fidélité : à travers la promotion de la justice du Royaume de Dieu qui souhaite la vie en abondance pour tous, et non seulement pour soi-même ou un petit groupe de privilégiés. Cet Évangile, selon la perspective de la lecture du prophète Amos, nous apprend que celui qui veut se faire disciple de Jésus et lui suivre jusqu'au bout doit se détacher des encombrements provoqués par la cupidité et entrer dans une vie de partage de tout ce qu'il a et de tout ce qu'il est !

En cette eucharistie, demandons donc la grâce de pouvoir transformer les ombres qui sont en nous en lumière, de nous débarrasser de tout ce qui empêche notre démarche

avec le Christ et ainsi de devenir de véritables hommes et femmes qui savent vivre selon l'esprit du partage fraternel... des véritables chrétiens qui croient à la force de la prière déployée dans la mise en œuvre de l'Évangile, qui n'est finalement autre chose que la pratique de la Loi majeure de l'amour.